

## AVIS PUBLIC

### Séance extraordinaire

Prenez avis qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra lundi, **le 5 mai 2025 à 17h** à la salle du conseil située au 20, rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur.

Les sujets suivants seront traités lors de cette séance :

#### **ORDRE DU JOUR**

Octroi de contrat pour la construction du complexe municipal  
Octroi de contrat pour la préparation du plan d'implantation du complexe municipal  
Octroi de contrat de laboratoire pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux de la construction du complexe municipal  
Octroi de contrat pour la supervision archéologique des travaux d'excavation du complexe municipal  
Octroi de contrat pour la surveillance des travaux de décontamination de la démolition de l'église

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec* et l'avis de convocation à la séance extraordinaire est signifié à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 152 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 30<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2025.

☞ ☞ ☞ ☞

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00 en ce jour.

Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière